



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



ECHAFAUDEUR / MONTEUR

CONTEXTE

Le montage et le travail sur échafaudage requièrent des connaissances, capacités et aptitudes particulières. Les responsables d'entreprise doivent s'assurer que les personnels utilisant ces matériels sont formés à cet effet. L'article R231-13-31 du code du travail prévoit une formation obligatoire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Détecter et évaluer les risques liés à l'exposition du travail en hauteur dans l'entreprise,
Choisir et utiliser le matériel EPI en fonction des risques liés à la hauteur,
Etre capable de mettre en œuvre l'échafaudage de l'entreprise en toute sécurité pour le personnel et l'environnement.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne devant pratiquer avec et/ou sur un échafaudage.

PRE-REQUIS

Savoir lire le français
Avoir plus de 18 ans
Eviter d'être sensible au vertige
Aptitude médicale aux travaux en hauteur

ACCESSIBILITE HANDICAPE

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF

Voir selon devis

CONTENU DE LA FORMATION

TRAVAUX EN HAUTEUR

Définition - décret 64-48 du 08/01/65,
Durée de l'action - décret 95-608 du 06/05/95.
Décret 2004-924 du 01/09/2004.

SECURITE

Résistance et stabilité des sols,
Mesures collectives de protection contre les chutes de personnes,
Mesures de protection destinées à contrer les chutes d'objets,
La responsabilité pénale.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Travaux exécutés :
• Par grand vent,
• A proximité de ligne électriques,
Travaux de nettoyage en façade ou en toiture,
Examens et vérifications - r Echafaudage
Les différents types d'échafaudage.

DISPOSITIONS GENERALES

Dispositions communes aux échafaudages fixes,
Dispositions particulières aux échafaudages fixes,
Echafaudages montés sur roues,
Dispositions diverses.

EXERCICES PRATIQUES

Mise en œuvre du ou des types d'échafaudage de l'entreprise.